



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 12 avril 2022]

Date de la convocation

6 avril 2022

Date d'affichage

13 avril 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 5

Votants : 31

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, David AMALRIC, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc AGUERRE, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Marie MONTELS, Lahcene BAAZIZ, Christel PALIS, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU,

Absents : Thomas DOMENECH, Alice GAUTREAU

N° 059/ 2022

Secrétaire de séance : Christian PERO

OBJET DE DELIBERATION : Festival du livre 2022 – demande de subvention au Centre national du livre

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune de Gaillac organise chaque année, le 1^{er} week-end d'octobre, le Festival du livre, cette année les 1 et 2 octobre 2022.

Afin de mener à bien et conforter cet événement culturel, une demande de subvention de 3 000 euros est sollicitée auprès du Centre National du Livre.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE le concours financier mentionné plus haut,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 13 avril 2022